



CCI MARTINIQUE

LE SECTEUR AUTOMOBILE EN MARTINIQUE

*Présentation des principaux indicateurs du
secteur de l'automobile en Martinique*

INTRODUCTION

Le secteur automobile regroupe l'ensemble des **activités** allant de la conception à la fabrication, **l'entretien et commercialisation de véhicules pour entreprises et particuliers.**

Au 1er janvier 2021, **le parc automobile** de la Martinique est estimé à **222 735 véhicules***. Le **taux d'équipement automobile** des ménages martiniquais est de 74 % contre **81,3 %** en France Hexagonale.

Sur le plan économique, en Martinique, en 2022, le secteur représente :

- **807 établissements** (soit 1,80 %) répartis sur l'ensemble du territoire,
- **2 402 salariés** (*données 2021/données 2022 non disponibles*).

Les activités les plus représentatives sont :

- L'entretien et réparation de véhicules automobiles légers
- Commerce de voitures et de véhicules automobile léger
- Commerce de détail et d'équipements automobile

Le **chiffre d'affaires du secteur** « commerce réparations d'automobiles et de motocycles » en Martinique s'élève à **545 574 427 €** au 31 décembre 2022 soit 13% de plus qu'en 2021.

Cette étude présentera le secteur automobile, à travers l'activité économique et l'emploi mais aussi les enjeux auxquels il est confronté.

*Source : IEDOM Martinique

L'AUTOMOBILE EN MARTINIQUE

44 836 établissements inscrits au Registre des Commerces et des Sociétés en 2022,

dont  **807** Établissements dans l'automobile en Martinique en 2022

soit  **1,80 %** des établissements en Martinique



9,80 %
Variation des établissements 2022/2021


 **324** Créations

 **25** Disparitions

EFFECTIFS SALARIÉS EN 2021


2 402 salariés

soit  **3,08 %** de l'effectif total


+ 3,53 %
Variation des effectifs 2021/2020

DUREE DE VIE DES ÉTABLISSEMENTS


8 ans

L'AUTOMOBILE EN MARTINIQUE

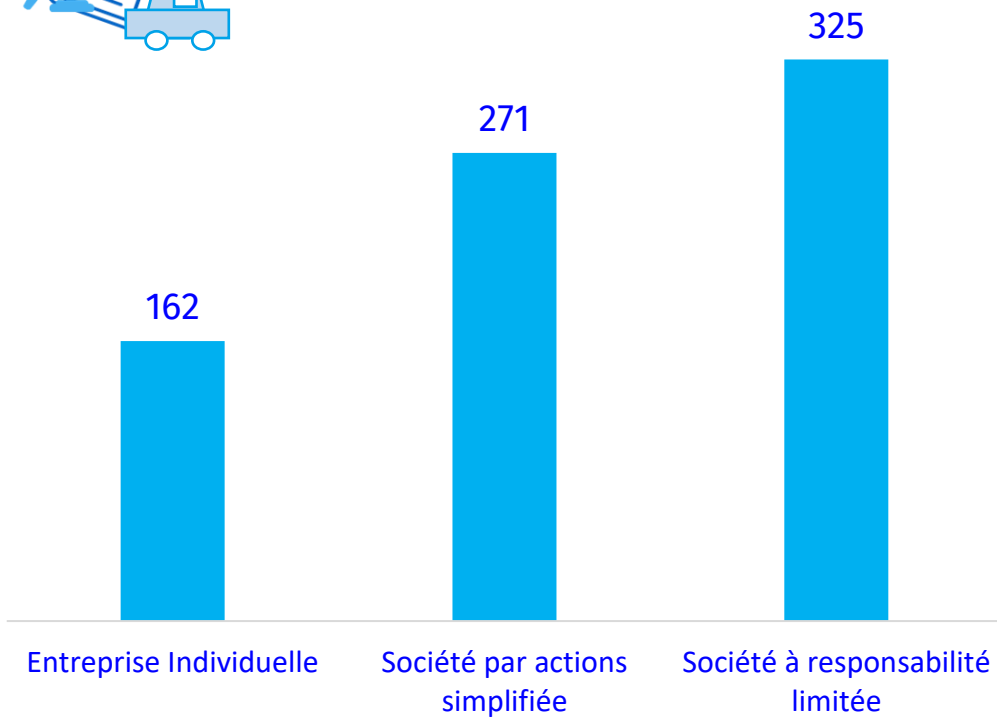


REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR SOUS-SECTEURS DANS L'AUTOMOBILE

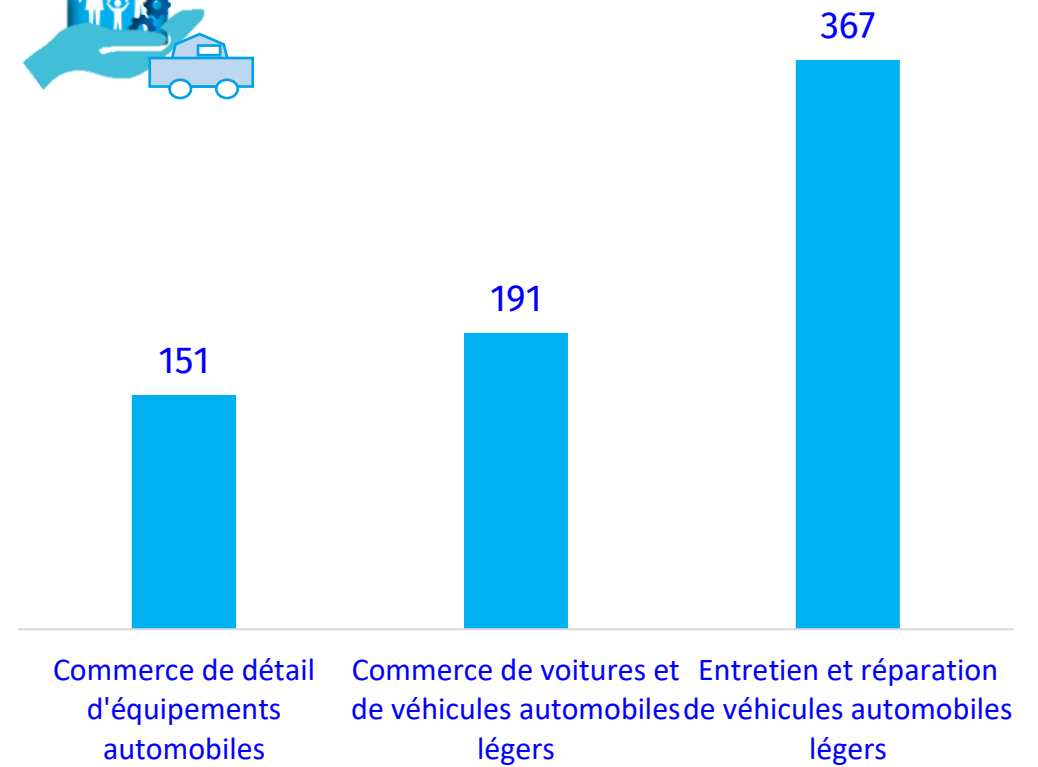
Code APE	Sous-secteurs automobiles	Etablissements 2022	Variation 2022/2021
2910Z	Construction de véhicules automobiles	2	100,00 %
2920Z	Fabrication de carrosseries et remorques	3	-25,00 %
2932Z	Fabrication d'autres équipements automobiles	1	-
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	191	12,35 %
4519Z	Commerce d'autres véhicules automobiles	8	-
4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	367	10,88 %
4520B	Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	17	6,25 %
4531Z	Commerce de gros d'équipements automobiles	42	7,69 %
4532Z	Commerce de détail d'équipements automobiles	151	4,14 %
4540Z	Commerce et réparation de motocycles	25	19,05 %
	TOTAL	807	9,80 %

L'AUTOMOBILE AU SEIN DES TERRITOIRES

TOP 3 DES ETABLISSEMENTS PAR FORMES JURIDIQUES



TOP 3 DES ETABLISSEMENTS PAR SOUS-SECTEURS





L'EMPLOI SALARIE DANS LE SECTEUR AUTOMOBILE



CCI MARTINIQUE

Observatoire économique

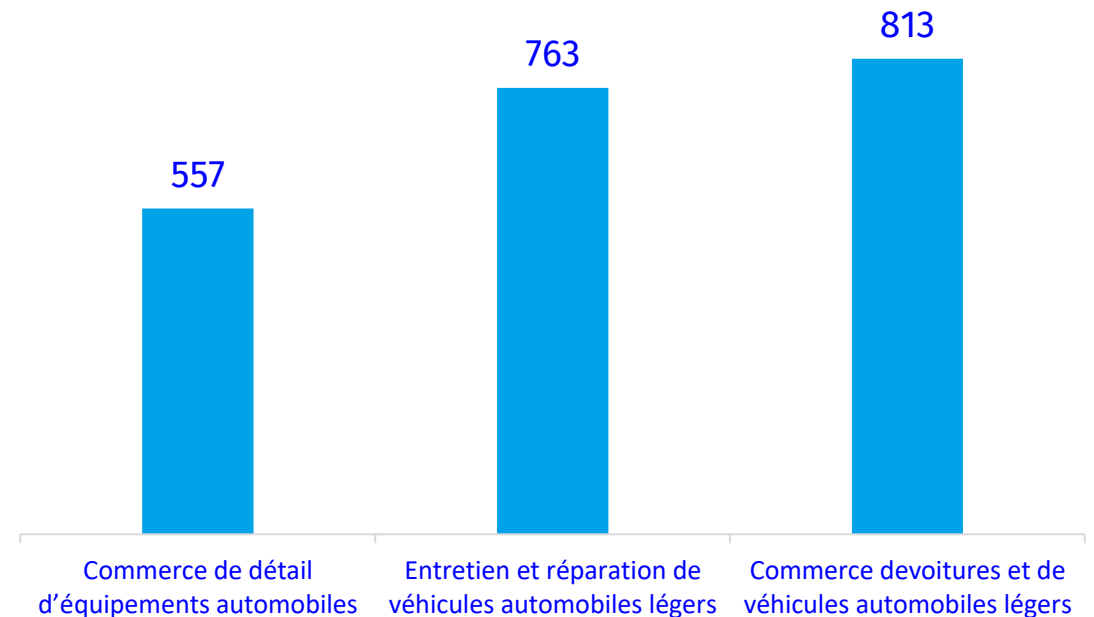
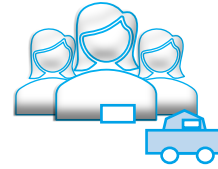
L'EMPLOI SALARIE DANS L'AUTOMOBILE EN 2021



En 2021, le secteur automobile représente 3 % de l'emploi salariés, en Martinique. Les activités qui emploient le plus sont :

- Le « commerce de voitures et de véhicules automobiles légers » avec 33,85% des salariés du secteur.
- « L'entretien et la réparation de véhicules automobiles légers », réunit quant à lui, 31,77 % de salariés
- et le « commerce de détail d'équipements automobiles » qui compte 23,19% des salariés du secteur.

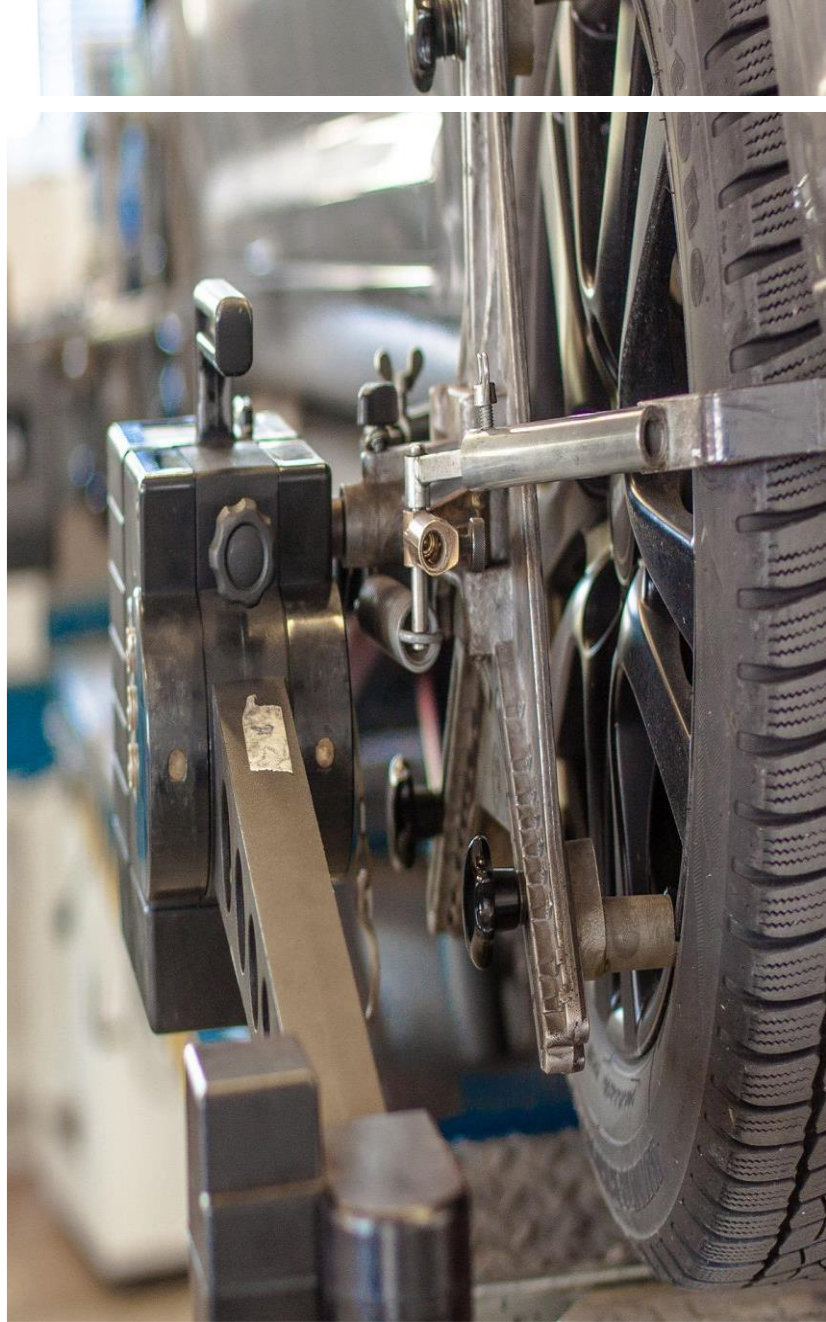
TOP 3 DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR SOUS-SECTEURS



EFFECTIF SALARIE DANS L'AUTOMOBILE



Code APE	Sous-secteurs automobile	Effectifs salariés 2021	Effectifs salariés 2020	Evolution 2021/2020
2920Z	Fabrication de carrosseries et remorques	8	6	33,33%
4511Z	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	813	797	2,01%
4519Z	Commerce d'autres véhicules automobiles	61	58	5,17%
4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	763	715	6,71%
4520B	Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	67	55	21,82%
4531Z	Commerce de gros d'équipements automobiles	106	110	-3,64%
4532Z	Commerce de détail d'équipements automobiles	557	556	0,18%
4540Z	Commerce et réparation de motocycles	27	23	17,39%
	TOTAL	2402	2320	3,53%



LE SECTEUR AUTOMOBILE AU SEIN DES TERRITOIRES DE MARTINIQUE



CCI MARTINIQUE

Observatoire économique

L'AUTOMOBILE AU SEIN DES TERRITOIRES

En 2022, plus de la moitié des établissements du secteur automobile (56,88 %) se situe au sein du territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM). On y recense 1 779 salariés.

La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) compte 373 salariés et concentre 24,16 % des établissements en 2022.

La Communauté d'Agglomération du Pays Nord (CAP Nord), quant à elle, compte 18,96 % des établissements en 2022 et l'effectif global s'élève à 250 salariés.

Les établissements, situés au sein des territoires de la CACEM et de CAP Nord, ont une durée de vie moyenne avoisinant 8 ans. S'agissant des établissements au sein des territoires de la CAESM, cette durée est de 7 ans.

L'AUTOMOBILE EN MARTINIQUE AU SEIN DES TERRITOIRES



CAP NORD



153
établissements

soit



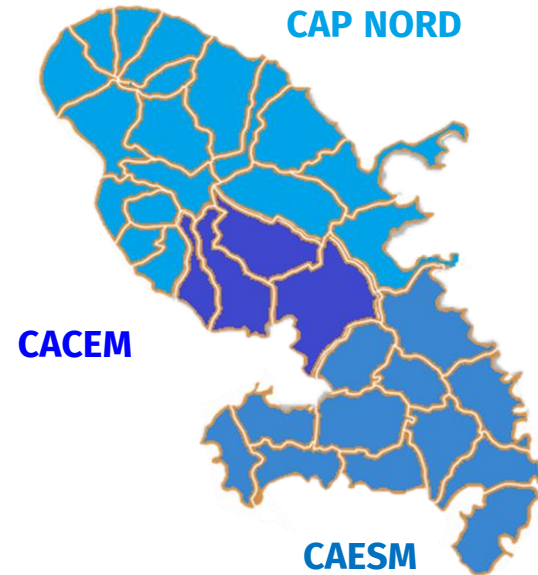
18,96 %
des établissements
du secteur en 2022



250
saliés



8 ans



CACEM



459
établissements

soit



56,88 %
des établissements
du secteur 2022



1 779
saliés



8 ans

CAESM



195
établissements

soit



24,16 %
des établissements
du secteur en 2022



373
saliés



7 ans

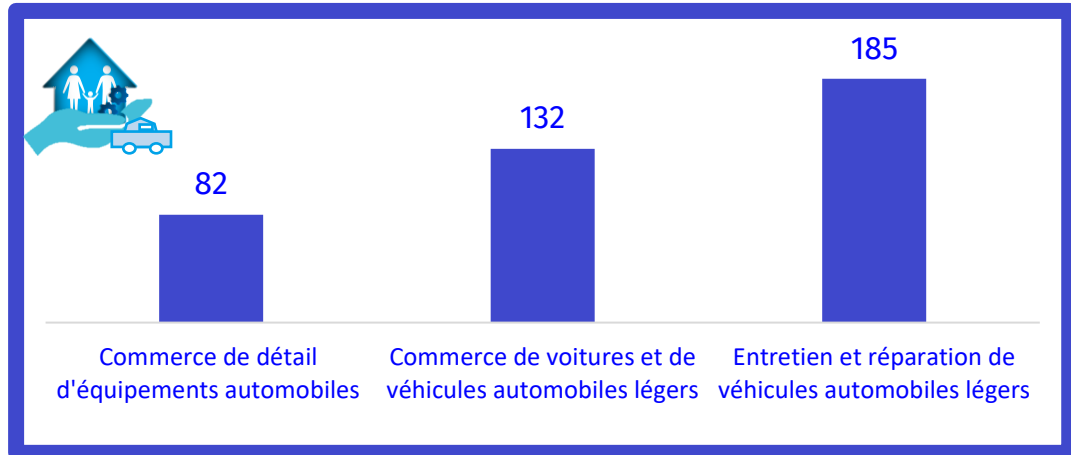
L'AUTOMOBILE AU SEIN DES TERRITOIRES

En 2022, l'entretien et la réparation de véhicules automobiles légers recense le plus grand nombre d'établissements pour l'ensemble des EPCI.

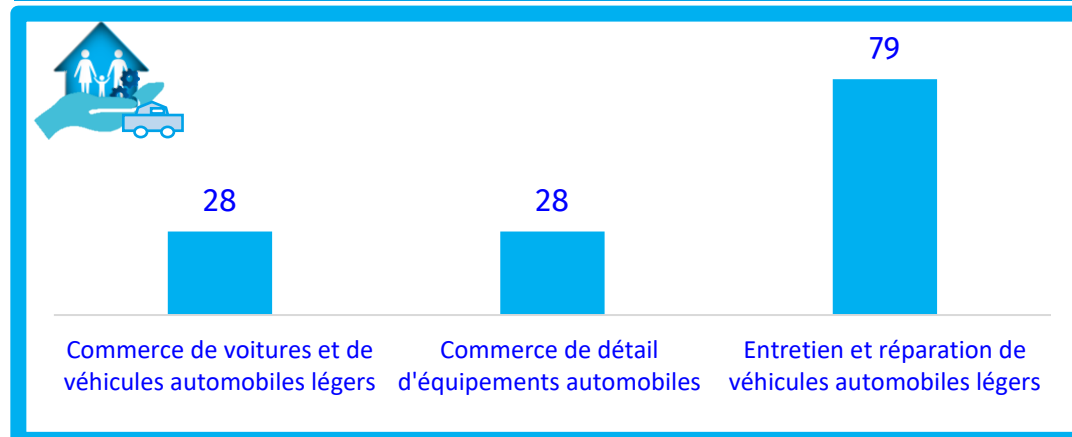
Au sein de la CACEM, le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers avec 132 établissements, arrive en seconde position.

Pour Cap Nord et la CAESM c'est le commerce de détail d'équipements automobiles qui occupe la seconde place.

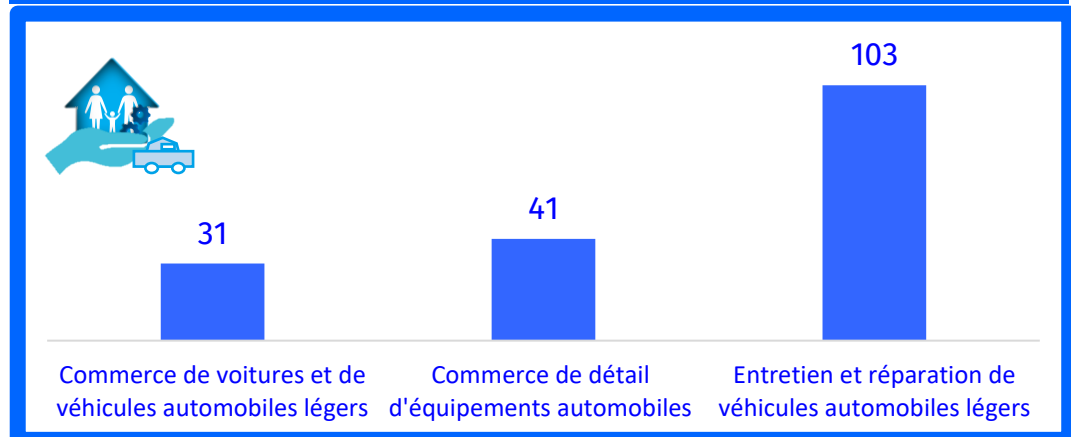
CACEM : TOP 3 DES ETABLISSEMENTS PAR SOUS-SECTEURS



CAP NORD : TOP 3 DES ÉTABLISSEMENTS PAR SOUS-SECTEURS



CAESM : TOP 3 DES ÉTABLISSEMENTS PAR SOUS-SECTEURS





LES IMMATRICULATIONS EN MARTINIQUE



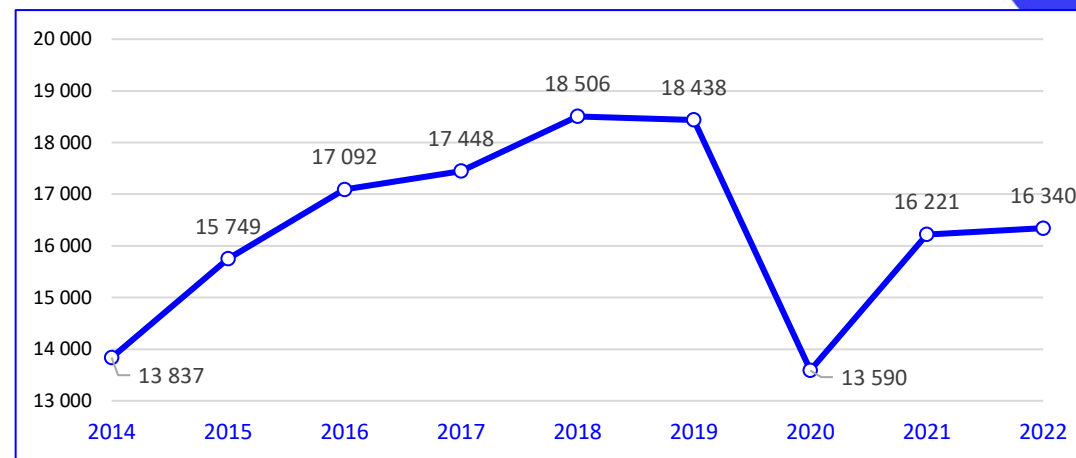
CCI MARTINIQUE

Observatoire économique

LES IMMATRICULATIONS EN MARTINIQUE

Depuis 2014, le marché de la vente de véhicules neufs à la Martinique connaît une progression constante. L'année 2020 a été marquée par l'impact de la crise sanitaire sur l'économie martiniquaise, qui a mis un sérieux coup de frein à la vente de véhicules neufs.

Les mesures de confinements successives ont entraîné la fermeture des établissements dits « non essentiels » dont les concessionnaires automobiles faisaient partie. Par ailleurs, le secteur touristique n'a pas été épargné mettant à mal l'activité des loueurs de voitures, qui ont reporté leurs projets d'achat.



Source : SDES, Fichier central des automobiles. Données mises à jour le 27/03/2023

Dans ce contexte morose, le secteur a résisté grâce au « Plan de soutien à la filière automobile » mis en place par le Gouvernement (primes à la conversion, bonus écologique...) et grâce également au renouvellement de 50 % des flottes de véhicules des acheteurs publics, en faveur de véhicules hybrides et électriques. Cependant, le niveau de 2019 n'avait pas été retrouvé en 2022.

LES IMMATRICULATIONS EN MARTINIQUE



Après une baisse liée à l'impact économique de la crise sanitaire, les immatriculations de véhicules neufs redémarre en 2021 (+19,4 %).

Entre 2021 et 2022, la tendance reste stable (+ 0,7 %) sauf pour les immatriculations de véhicules de transports en commun qui sont en régression (-33,8 %).

Le marché de la vente de véhicules neufs en Martinique n'atteint pas son niveau d'avant crise.

IMMATRICULATIONS DE VEHICULES NEUFS PAR CATEGORIE

	2022	2021	2020	2019	Evolution 2022/2021 (%)	Evolution 2021/2020 (%)	Evolution 2022/2019 (%)
Véhicules particuliers	13 581	13 293	11 586	16 212	2,2	14,7	-16,2
Véhicules utilitaires légers	2 590	2 731	1 832	2 052	-5,2	49,1	26,2
Véhicules industriels à moteur	118	120	89	106	-1,7	34,8	11,3
Véhicules de transports en commun	51	77	83	68	-33,8	-7,2	-25,0
TOTAL	16 340	16 221	13 590	18 438	0,7	19,4	-10,4

Source : SDES, Fichier central des automobiles jusqu'en 2009, SIDIV depuis 2010. Données mises à jour le 27/03/2023

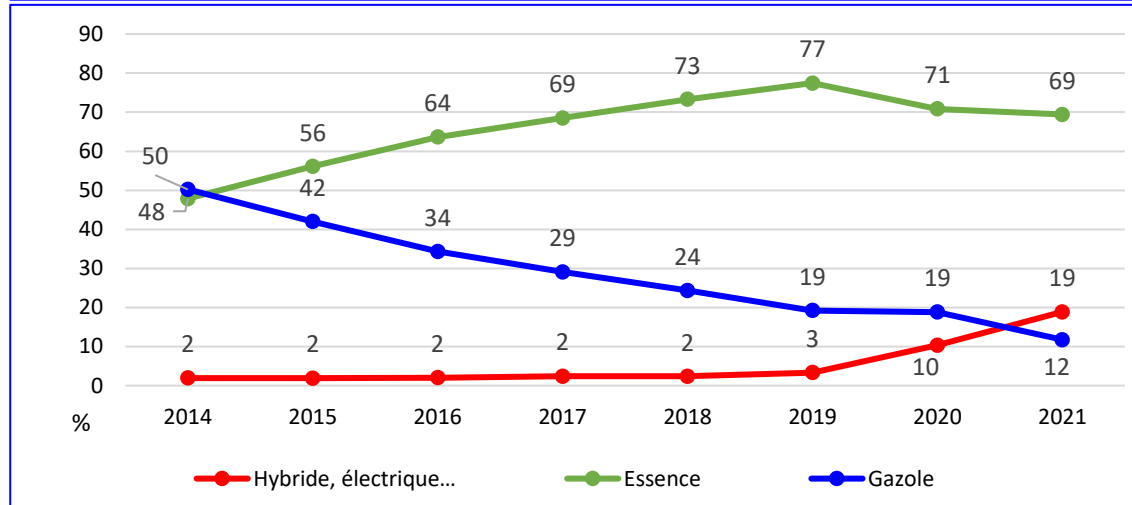
LES IMMATRICULATIONS EN MARTINIQUE

Depuis 2019, les immatriculations de véhicules neufs essence et gazole ne cessent de décroître. Contrairement aux véhicules hybrides et électriques neufs en plein essor en Martinique, poussés par la revalorisation des bonus écologiques.

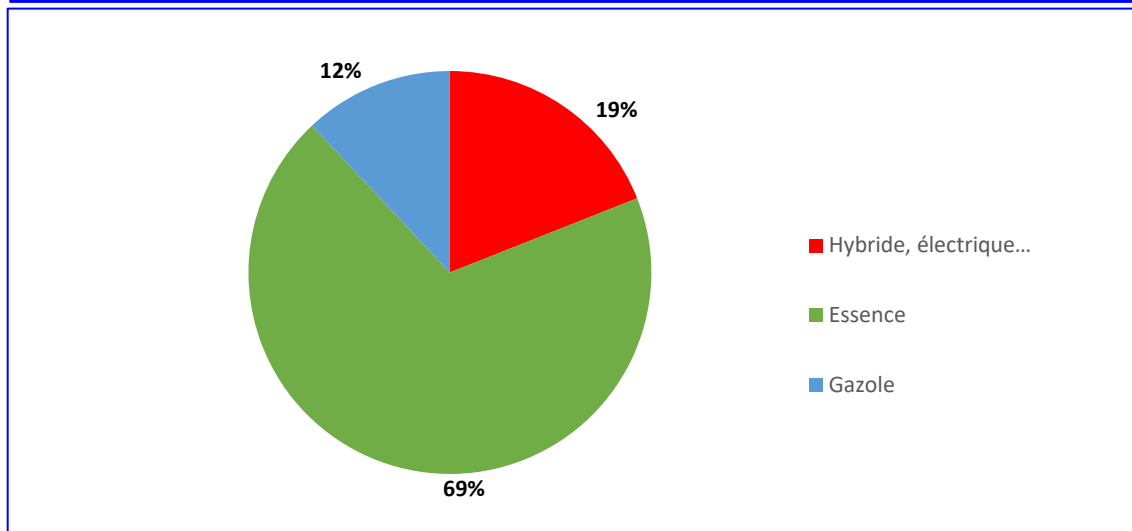
Ces derniers représentent tout de même une faible proportion (19 %) des véhicules neufs immatriculés en 2021.

Les véhicules qui ont pour sources d'énergie l'essence (69 %) et le gazole (12 %) prédominent.

POURCENTAGE D'IMMATRICULATIONS DE VEHICULES NEUFS SELON LA SOURCE D'ENERGIE



PART DES VEHICULES NEUFS EN 2021 SELON LA SOURCE D'ENERGIE





LES ENJEUX DU SECTEUR AUTOMOBILE EN MARTINIQUE



CCI MARTINIQUE

Observatoire économique

LES ENJEUX DU SECTEUR AUTOMOBILE

Le secteur automobile en Martinique fait face à différents enjeux.

Il demeure difficile de **s'approvisionner en pièces détachées**. Les constructeurs automobiles privilégient la fabrication de véhicules au détriment du service après vente.

Par ailleurs, le **manque de chauffeurs routiers** augmentent les délais de livraisons de marchandises.

On observe également la raréfaction des véhicules d'entrée de gamme. Les constructeurs misent sur les véhicules haut de gamme à cause des tendances inflationnistes.

Du côté des consommateurs, la vente de véhicules risque d'être impactée par les difficultés d'obtention de crédit en raison de la **hausse des taux d'intérêts**.

Toutefois, ils peuvent bénéficier des mesures d'aides qui existent pour compenser l'achat de véhicules peu polluants (électriques, hydrides).

Le **développement de l'électrification** des véhicules deviendra obligatoire en 2035. En Martinique, la mise en place d'un plan de transition énergétique visant une autonomie en production d'électricité s'avère primordial pour y parvenir. Cette production doit être basée sur des **sources d'énergies renouvelables** telles que les énergies solaire, éolienne, hydraulique, ou encore la biomasse.

Au-delà de l'impact environnemental, d'autres enjeux inhérents au secteur automobile impactent le territoire martiniquais.

LES ENJEUX DU SECTEUR AUTOMOBILE

La formation est également un enjeu fort. L'arrivée de nouveaux types de véhicules nécessite la montée en compétence des personnels du secteur, notamment pour l'entretien et la réparation des véhicules en Martinique. Sans oublier le besoin de développer une offre de formations diplômantes sur le territoire.

Par ailleurs, l'hydrogène fait partie des vecteurs énergétiques majeurs dans le cadre de la transition écologique. Une réflexion est en cours sur la création d'une filière en Martinique, qui permettrait de créer de nouveaux emplois et d'adapter le savoir-faire aux spécificités locales.

Enfin, en Martinique, la voiture est le mode de déplacement privilégié (74,6 % des déplacements)*.

Le manque d'interconnexions dans l'organisation des transports en commun (bus et TCSP) et les mouvements sociaux répétés créent une méfiance de la population qui préfère, souvent, investir dans une voiture.

Aussi, la mobilité douce est un usage peu promu sur l'île, fautes d'infrastructures adaptées.

Depuis 2012, plus d'une vingtaine d'entreprises et 2 EPCI ont mis en place des Plans de mobilité employeurs (PDME) afin d'optimiser les déplacements liés à leurs activités. Ces PDME contribuent, d'une part, à la diminution d'émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et d'autre part à la réduction de la congestion des infrastructures et des moyens de transports.

**Source : IEDOM*

METHODOLOGIE

DEFINITIONS

Établissement : Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Une entreprise peut exercer son activité dans un ou plusieurs établissements.

Durée de vie : Etablissements toujours en exercice depuis leurs dates de début d'activité jusqu'au 31/12/2021.

Ménage : Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Motocycle : Véhicule à deux roues équipé d'un moteur.

Mobilité douce : c'est l'ensemble des solutions de déplacements non motorisées telles le vélo, la marche...qui permettent de limiter les gaz à effet de serre

RCS : Registre des Commerces et des Sociétés.

ETABLISSEMENTS PAR CLASSIFICATION NAF

C-INDUSTRIE MANUFACTURIERE	29	Industrie automobile
G-COMMERCE ; REPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	45	Commerces et réparation d'automobiles et de motocycles

Le présent rapport thématique n'intègre pas la division « 49 -Transports terrestres et transport par conduites »

SOURCES

- *Registre des Commerces et des Sociétés(RCS), Fichier des entreprises CCI Martinique, 2022*
- *Emploi salarié 2021, , www.open.urssaf.fr*
- *DRFIP, note de conjoncture économique de la Martinique*
- *INSEE*
- *IEDOM, Rapport annuel économique Martinique 2021*
- *Ministère en charge des transports, Service des Données et des Etudes Statistiques (SDES)*
- *Académie Martinique*